

ASSOCIATION LES AMIS DE SAINTE MARIE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 13 AOUT 2022

Les membres de l'association LES AMIS DE SAINTE MARIE se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 13 août 2022 à la salle du Val Saint Martin, sur convocation du président Jean Marc HAINIGUE

Ce dernier souhaite la bienvenue à tous les adhérents participants, ainsi qu'à Christiane VAN GOETHEM et Edgard BARBE, représentant la Mairie de PORNIC, avec laquelle l'association travaille et échange en permanence pour faire avancer les choses dans un climat de bonne entente. Même si cela ne donne pas toujours des résultats immédiats, cela finit par aboutir à quelque chose

Bienvenue également aux présidents des associations de la Joselière et de Gourmalon qui nous font l'amitié de participer à notre assemblée, associations avec lesquels les relations sont excellentes, ce qui permet de réfléchir en commun aux questions touchant l'ensemble de la commune, notamment les questions de circulation et de mobilité

Après la partie statutaire de l'assemblée, un entretien sera instauré entre les participants, Madame Brigitte VAN GOETHEM, conseillère départementale et Monsieur Edgard BARBE, adjoint président de la commission d'urbanisme.

Nous aurons ensuite l'intervention du nouveau Commandant de gendarmerie.

PARTIE STATUTAIRE

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Ce texte a été publié sur le site. Aucune observation n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

II – RAPPORT D'ACTIVITES

Combien l'association compte-elle de membres

Le nombre de familles adhérentes, pour mémoire et rappel :

2013 – 198

2014 – 227

2020 – 235

2021 – 242

Soit environ 500 personnes.

Un certain nombre d'adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation, souvent par simple oubli. Le montant est resté à 13 €. Pensez à vous en acquitter afin que les chiffres que nous publions correspondent à la réalité. Plus nous serons nombreux, plus notre audience sera importante auprès de la Mairie.

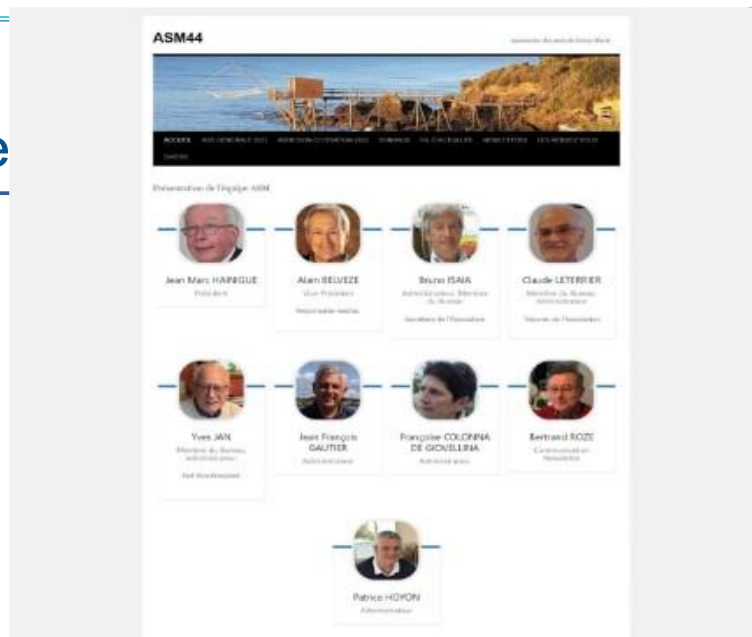
Il est précisé que l'on peut payer sa cotisation très simplement via le site. Le système mis en place propose de payer une cotisation autre : il n'y a pas lieu d'en tenir compte, il faut simplement régler la cotisation de 13 euros à l'ASM.

L'équipage à la barre

Le conseil d'administration de votre association est composé de la manière suivante :

Un équipage

de 3 tiers



L'écho des criques

Vous devez maintenant avoir pris l'habitude de recevoir chaque mois, par mail, cette lettre de l'association. Elle s'étoffe de nombreuses informations importantes ou moins importantes sur les activités samaritaines et autres, sur celles de votre association, collecte vos questions et interrogations, y apporte les réponses, créant ainsi un lien important entre vous et l'équipe dirigeante pour une évolution la plus harmonieuse possible de notre qualité de vie.

Un grand merci à Bertrand ROZE, rédacteur en chef de cette lettre.

Le site

Vous pouvez vous connecter sur le site de l'association en tapant ASM44.org. Vous y trouverez également de nombreuses informations sur l'actualité samaritaine et sur l'activité de l'association. Ce site a reçu plus de 7.700 visites, ce qui est très important pour une association de quartier. N'hésitez pas à vous y connecter.

Changement climatique

L'année dernière, j'avais pris l'engagement d'évoquer le changement climatique et ses conséquences sur l'érosion littorale et ses conséquences à l'intérieur des terres. Le professeur Paul Fattal, membre du GIEC, a démontré en février 2022 devant près de 200 auditeurs la situation d'érosion de la côte (sables et schistes) et les réactions protectrices des collectivités. Une autre soirée d'échanges est programmée à Pornic en février 2023, tournée sur le bocage, les marais et la côte, avec les différents scénarii d'augmentation du niveau maritime dans les 30 et 50 ans à venir ; des éléments seront à prendre en compte pour les nouveaux plans d'occupation des sols communaux et inter-communaux.

Un bourg rénové

Le bâtiment de la mairie avait grandement besoin d'un ravalement, ce qui a été fait pour notre satisfaction. Les travaux de l'église sont en cours. Nous avons demandé à ce qu'ils soient terminés pour la fin de l'année pour les fêtes de Noël afin de rattraper le retard pris en début de chantier. Souhaitons être entendus.

Une année toujours active

Un travail en partenariat avec la mairie connaît quelques petits changements. Jusqu'à cette année il nous était remis un questionnaire d'une dizaine de pages que nous remplissions et remettions à la Mairie qui, après avoir étudié les questions, nous convoquait pour y répondre. Cette procédure a été abandonnée et remplacée par des réunions régulières avec le maire, ce qui permet de le voir une vingtaine de fois dans l'année, permettant un suivi de plus près sur certains dossiers sur lesquels nous ne sommes pas toujours d'accord.

Nous participons, avec d'autres associations, au comité de gestion des espaces naturels sensibles sur la cote entre Port aux Goths à PREFAILLES et le Portmain à SAINTE MARIE, terrains propriété du Conservatoire du Littoral et du Département. Cela permet de donner notre avis sur des décisions prises par ces établissements et sur lesquelles nous ne sommes pas toujours d'accord, comme par exemple d'abattre un certain nombre d'arbres jugés non endémiques de la région pour remettre le site dans son état primitif de landes.

Nous participons également à des réunions concernant l'urbanisme et plus particulièrement le PLU en cours de révision. Edgard BARBE président de la commission d'urbanisme pourra répondre aux questions que vous vous posez.

Nous avons demandé et suivons des travaux d'aménagement et de sécurisation de la plage Montbeau et de la Corniche.

Problèmes de cohabitation entre les usagers piétons, vélos, trottinettes électriques et voitures.

Problématiques sur les eaux de ruissellement. La position du maire : désimperméabiliser les sols pour permettre à ceux-ci d'absorber une partie des eaux de pluie et réduire le ruissellement. Ne pas buser systématiquement, car les fossés présentent un avantage d'absorption, notamment dans les parties hautes des collines, au-dessus des habitations.

Demande des habitants de la Ficaudière sur des modifications de circulation et des aménagements ; demande exaucée pour la circulation.

Question du ramassage des ordures ménagères différent au sud et au nord de la route bleue.

Une question est posée concernant un panneau d'affichage de renouvellement d'une concession d'un espace de 400 m² sur la plage du Porteau pour l'exploitation d'un restaurant. Il est expliqué que cet affichage a été fait par la préfecture qui accorde des concessions de 12 ans à la Mairie, (concession qui venait en renouvellement) laquelle décide ou non de sous-concéder pour des activités diverses (club de plage, restaurants etc...) Renseignements pris auprès du Maire, il n'est nullement question de concession pour un restaurant de 400 m², la seule activité pouvant être maintenue, et peut-être améliorée consistant en la vente de galettes comme cela existe depuis de nombreuses années. La commission communale y veillera. Notre association restera particulièrement vigilante sur ce point.

Projets 2022 – 2023

Poursuite des relations de concertation avec la ville de Pornic, déplacements vers les écartés et sur la côte ; la Corniche du Porteau 2023 ; une réflexion sur les questions structurantes : quel plafond de développement de Pornic et de son Agglo, à quel niveau fixer la strate démographique, attention à ce que nous voulons pour prendre en compte les conséquences de structures nouvelles.

Veille sur la qualité de vie : prévention, sécurité routière, lutte contre les nuisances
Galette des rois le 7 janvier 2023 et soirée conviviale en juillet, avant l'AG.

Toujours plus

On s'était dit, l'an dernier que dans notre association, la moyenne d'âge n'était pas de 20 ans, pas de 30 ans, mais un peu...plus, et qu'il fallait sans doute s'occuper des nouveaux habitants et, dans ce cadre, voir ce que l'on pouvait faire, dans un premier temps, avec les deux écoles primaires.

L'école publique nous a proposé de travailler sur deux thèmes en accord avec les parents d'élèves et en accord avec les élèves :

- Pour les cours moyens, nous avons financé deux sorties scolaires de sensibilisation, le même jour, par binôme de classes, un déplacement vers la station d'épuration pour permettre aux enfants de savoir ce que c'est qu'une station d'épuration, comment cela fonctionne etc...
- L'école des Sablons souhaitait organiser une journée de sensibilisation à la circulation à vélo avec plusieurs ateliers en n'impliquant pas seulement les parents d'élèves mais également des associations. Des membres de notre association ont passé la journée dans différents ateliers pour expliquer aux enfants comment entretenir les vélos, vérifier les freins, l'éclairage, les règles de circulation, le respect des signalisations, le port du casque, etc...

III – RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est présenté par notre trésorier Claude, qui est également référent sécurité pour notre ASM.

<u>RAPPORT FINANCIER AU 31/12/2021</u>			
<u>9POSTES ANALYTIQUES</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultats</u>
ASS. Assurances	150,61		
COT. Cotisations		2613,00	
DON. Don à l'Association		43,00	
DON SNSM.	200,00		
DON Parenthèses Pornic	100,00		
Intérêts Livret A		47,14	
PTT. Affranchissement	53,00		
REC. Réception	1054,52		
REC. Théâtre	882,00	870,00	
SEC. Secrétariat	1021,97		
<u>RÉSULTAT D'EXPLOITATION.</u>	<u>3462,10</u>	<u>3573,14.</u>	<u>111,04</u>
ACH. Achat Thalasso.	2925,00	2340,00.	-585,00
<u>EXPLOITATION +ACTIVITES</u>	<u>6387,10</u>	<u>5913,14</u>	<u>-473,96</u>
	=====		



ASM - AG 13/08/2022



AMIS DE SAINTE MARIE			
TRESORERIE			
	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>SOLDE</u>
Crédit Agricole	2203,34.	1682,24.	-521,10
Livret A	9429,93.	9477,07	+47,14
SOLDE DE TRESORERIE.	11633,27	11159,31.	-473,96
-Cotisations 2021	-26,00	x	x
	11607,27	11159,31.	-473,96
Stock tickets thalasso		585,00.	+585,00
SITUATION FINANCIERE			
AU 31/12/2021	11607,27	11744,31.	+111,04

DONS

Les années précédentes nous avons fait un don à la SNSM que je vous propose de renouveler pour 200 €. Ce n'est pas beaucoup et il serait bien de pouvoir faire mieux, mais notre budget reste limité.

Dans le cadre du rapprochement avec les écoles de Sainte Marie, nous avons financé le déplacement des élèves de cours moyen pour une visite de la station d'épuration. Nous serons sans doute amenés à renouveler cette expérience envers l'école des Sablons, mais également de l'école Saint Joseph si une demande est formulée.

IV – RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 9 membres élus pour 6 années. Cette année, trois des membres sont sortants et se représentent. Il s'agit de :

- Françoise COLONNA
- Yves JAN
- Jean Marc HAINIGUE

Nous n'avons pas eu d'autre candidature, mais il est toujours temps de se porter candidat. Personne ne se présentant, il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultats du vote sur 79 votants, 78 voix pour Françoise COLONNA et 77 pour chacun Yves JAN et Jean-Marc HAINIGUE. Tous trois sont donc réélus.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT FINANCIER

L'assemblée a approuvé à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier.

L'ASSEMBLEE GENERALE EST CLOSE

DEUXIEME PARTIE

QUESTIONS DIVERSES

ECHANGES AVEC LES REPRESENTANTS DE LA MUNICIPALITE

Monsieur le Maire est excusé, il est représenté par Madame Christiane Van GOETHEM, adjointe et conseillère départementale et par Monsieur Edgard BARBE, adjoint à l'urbanisme.

Rue Adrien Thierry

Un sondage avait été fait par l'association sur l'aménagement de la corniche du Porteau, incluant le sens de circulation de la rue Adrien Thierry. Il en était ressorti un consensus sur le sens montant de cette rue à partir de la corniche. Des habitants de la rue nous ont interrogés en faisant valoir leur désir de voir cette rue en sens descendant à partir de la rue Bougrenet. Après échanges, l'association a maintenu sa position plus logique pour la circulation globale du quartier. Après une réunion en mairie, le sens montant a été retenu.

Stationnement Corniche du Porteau, aménagement du chemin des douaniers

Trop de vélos circulent encore sur le chemin piétons. Il y a lieu de prévoir d'avantage d'emplacements de stationnement pour les vélos.

L'association est intervenue auprès de la mairie au sujet de la suppression d'un grand nombre de stationnement sur la Corniche du Porteau. Nous avons reçu un refus de revoir cette question.

Nous sommes également intervenus au sujet de l'aménagement du chemin des douaniers entre le Porteau et le Bourg de Sainte Marie afin que ce chemin puisse être utilisé par les piétons plutôt que de faire marcher ces derniers sur la route avec les vélos. Il nous a été répondu que l'aménagement serait le prolongement de celui du boulevard de l'Océan. La différence entre la corniche du Porteau et le Boulevard de l'Océan, c'est que ce chemin piétons existe le long de la Corniche du Porteau ; il paraît donc logique de l'utiliser en séparant les piétons des voitures et des vélos. Ce chemin est trop peu utilisé du fait de quelques endroits difficiles d'accès. Nous demandons à ce qu'il soit aménagé pour permettre une utilisation beaucoup plus importante, notamment PMR et poussettes. Le Maire nous a répondu que la question était intéressante et fera l'objet d'une étude.

Monsieur BARBE intervenant précise que la signalisation d'interdiction de l'utilisation du chemin par les vélos n'est pas forcément très claire et qu'elle sera revue au mois de septembre.

Pour ce qui est du chemin piéton, il fait remarquer que celui-ci est très dangereux par endroit, que l'érosion va entraîner une détérioration de la côte et qu'il était indispensable de laisser le chemin en l'état, sans y toucher, au risque d'augmenter les risques.

Il vaut mieux limiter le nombre de places de stationnement dans le but de protéger les espaces proches du littoral. Au niveau de la plage du Porteau des terrains agricoles proches ont été repérés pour aménager des parkings. Ceci nécessite l'acquisition des terrains et la réalisation de travaux mais cela fait partie des réflexions de la mairie.

Pour les camping-cars, il n'est pas possible de prévoir des places de stationnement dans les espaces proches du rivage. Il peut y en avoir d'aménagées du côté du Port Chéri avec fléchage, mais ce n'est guère le souhait des camping caristes d'aller stationner au Port Chéri.

Des questions ont été posées sur les navettes. Christiane VAN GOETHEM incite les gens à utiliser ces navettes qui se sont multipliées. Un effort sera encore fait sur la communication, mais il est certain qu'elles sont de plus en plus utilisées et résolvent, partiellement, le problème du stationnement des véhicules.

INTERVENTION DE LA GENDARMERIE

_____ Le président passe la parole au chef d'escadron Etienne NAUD, nouveau commandant de la compagnie de gendarmerie de Pornic, assisté de la lieutenant Clara ROBERT, commandante de la communauté de brigades Pornic - Villeneuve.

Le commandant remercie de l'accueil qui lui a été fait à PORNIC où il n'est arrivé que depuis quelques jours.

Il précise que la Compagnie (plus ou moins la moitié de l'arrondissement de st Nazaire) comprend 113 militaires permanents et 60 renforts estivaux pendant la saison d'été. La communauté de brigades (Pornic et Villeneuve en Retz) 34 militaires, dont 23 sur Pornic même.

La priorité de la gendarmerie est d'assurer la tranquillité et la sécurité. Pornic est particulièrement tranquille et n'est pas touchée par la grande délinquance, mais n'échappe pas à l'augmentation des incivilités et de la violence particulièrement l'été. Cette violence s'exprime surtout sur les plages, la nuit. Il y a plus d'interventions entre 23 h et 5 h du matin que pendant la journée. En accord avec la mairie, la plage de la Noëveillard a été interdite entre 23 h et 6 h.

Cette violence est particulièrement due à l'alcool et à la drogue, mais également à la violence intra familiale.

La lieutenant Clara ROBERT précise que la délinquance est en hausse en nombre et en intensité.

Pendant la période de confinement, il y a eu moins de cambriolages, les maisons étant d'avantage occupées.

Augmentation des accidents avec les vélos et trottinettes. Une sensibilisation, notamment en direction des seniors, va être organisée pour l'utilisation des vélos électriques.

Il est nécessaire de s'adapter à ces nouveaux modes de circulation, ce qui ne se fait pas en un seul jour, les habitudes étant difficiles à modifier.

Deux patrouilles circulent en permanence 24 h/24 – patrouilles piétonnes ou cyclistes également dans la journée.

Nuisances sonores, verbalisation systématique. Bruits de motos, rodéos, des contrôles sont prévus près des zones commerciales et sur les grandes voies.

Les trottinettes sont bridées à 25 km/h

Il n'est pas possible d'interdire le stationnement des camping-cars sauf si des emplacements sont prévus pour eux à d'autres endroits de la commune.

Il est possible d'appeler la gendarmerie (le 17) aux heures d'ouverture. La nuit les appels sont dirigés vers le centre opérationnel de Nantes qui peut envoyer la patrouille la plus proche, toutes les patrouilles en ronde étant géolocalisées.

Ne pas hésiter à faire toutes signalisations à la gendarmerie, ces éléments pouvant l'aider dans son travail

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - :

Après que le président a eu remercié les participants et les intervenants, il est passé à la dernière partie de l'assemblée, celle la plus attendue : le cocktail.